

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Les médias romands ont mis au point un petit jeu dont les règles sont simples: on peut écrire n'importe quoi sur M. Blocher, pourvu que ce soit en mal. Quoi qu'il fasse ou ne fasse pas, quoi qu'il dise ou taise, le Zuricois a tort. S'il collectionne les œuvres du peintre Anker, cela met crûment en lumière son attachement à une société patriarcale, moralisante et répressive. S'il possède un Giacometti, en revanche, c'est la preuve flagrante qu'il ne s'intéresse à l'art que pour faire de l'argent. S'il organise une conférence de presse, c'est de la provocation, s'il n'en fait pas c'est de la censure. S'il se tait quand on l'attaque, c'est qu'il avoue. S'il se défend, il s'obstine dans l'erreur. Tantôt il est en roue libre et ne maîtrise pas son département, tantôt il fait la pluie et le beau temps dans la Confédération. Si sa femme le conseille, c'est elle qui commande à Berne. Si elle se désintéressait de la politique, on dénoncerait son «confinement dans la cage dorée de Rhâzuns» en évoquant moqueusement l'antique diction *Kincher, Kütche, Kirche*.

Citons quelques articles particulièrement inspirés: M. Blocher ressemble à «un chef de bande» (Denis Barrelet, 24 heures du 20 janvier 2004). C'est un «père fouettard», il est «totalement dénué d'imagination» (Jacques Pilet, *L'Hebdo* du 23

octobre 2003). S'il prend son département en main, Anne Doussé écrit qu'il «instaure le régime des pleins pouvoirs» (*Le Matin-Dimanche* du 7 mars 2004) et Titus Plattner que «les fonctionnaires de son département tremblent» (*L'Hebdo* du 1<sup>er</sup> avril 2004). Il a «une pensée économique sommaire» (Jacques Pilet, *L'Hebdo* du 11 décembre 2003). Son grand-père était «fascisant» (Gérard Delaloye, *Aux sources de l'esprit suisse: de Rousseau à Blocher*, l'Aire) et l'un de ses frères pasteurs «a failli être révoqué, en 1977, sur pétition des fidèles, pour sa dureté et ses prêches jugés excessifs sur la prédestination» (Jérôme Meizoz, *Le Courrier* du 10 novembre 2003). C'est «un fable» et «un peureux» (Christophe Gallaz, *Le Matin-Dimanche* du 17 septembre 2006). «Blocher out», écrit Chantal Tauxe dans *L'Hebdo* du 6 septembre 2006 sous prétexte que M. Christophe Darbellay a affirmé qu'il ne voterait pas pour lui l'année prochaine (petites causes, grands effets). Vincent Bourquin, dans 24 heures du 14 septembre, reliait complaisamment le syndicaliste socialiste Christian Levrat accusant par la bande M. Blocher d'antisémitisme. Aucun de ses confrères ne l'ayant suivi sur cette piste juteuse, il faut croire qu'il n'y avait vraiment rien à suivre! Et Michel Zendali, qui avait invité le

## M. Blocher et la liberté de la presse

conseiller fédéral à son émission *Infrarouge* du 11 septembre: «S'il fallait désigner un scandale dans cette histoire, c'est le niveau de français de Christoph Blocher» (24 heures du 13 septembre 2006). On n'est pas plus élégant! Inviter un Suisse alémanique pour se moquer de son français, cela fait-il aussi partie du «concept», pour reprendre ce grossier germanisme, dont se gargarisent les producteurs de l'émission?

Son plus grand délit est d'avoir demandé que les dessins réalisés par Mix et Remix à *Infrarouge* soient supprimés lors de la rediffusion de l'émission. Il n'en a pas fallu plus pour qu'on y voie une menace majeure contre la liberté de la presse. Deux fois deux pleines pages dans 24 heures! Et que je suis «choqué», et que «la censure n'est pas une voie acceptable», et que je dénonce «l'inadmissible dérive du ministre de la Justice», etc.

Les journaux et plus encore les médias électroniques ne sont pas seulement des organes d'information et d'opinion, mais aussi des instruments de pouvoir. Lorsqu'ils émettent tous sur la même longueur d'onde, relayés par des partis et des lobbies auxquels ils font écho dans un jeu croisé de citations réciproques, leur puissance de feu est sans équivalent. On peut comprendre que leur cible permanente

s'en irrite au point de vouloir les faire taire. Ce ne pouvait être qu'un coup dans l'eau, et faire semblant de croire que la demande de M. Blocher menaçait la liberté de la presse est d'une hypocrisie crasse.

Même dans son sens le plus large, la liberté de la presse ne réside pas dans le droit du journaliste de dire impunément tout et n'importe quoi. Elle réside d'abord dans la volonté de celui-ci de serrer la vérité d'aussi près qu'il le peut. Sans ce souci de vérité, la liberté de presse n'est qu'un droit vide.

Bien comprise, la liberté de la presse impose au journaliste de respecter les personnes et les faits, de garder en toute circonstance le sens des proportions et celui de l'équité, celui de ses propres limites, aussi. Celui qui ne respecte pas ces vertus professionnelles élémentaires n'est pas libre et sa pensée non plus.

C'est peut-être en cela que M. Blocher entrave la liberté de la presse romande. Non parce qu'il aurait menacé de l'égratigner sur un coup de chaud qu'il regrette probablement, mais parce que le mélange enfantin de haine et de crainte qu'il lui inspire la rend incapable de parler de lui d'une façon professionnelle.

OLIVIER DELACRÉTAZ

## Trois menaces sur le retour des notes à Genève

lieu dès la rentrée 2007. ARLE sera associée à la mise en place du nouveau système.

La seconde menace gît dans la persistance de l'idéologie réformiste. L'école actuelle a été construite (ou détruite) depuis trente ans en s'inspirant d'un mélange d'égalitarisme aveugle, de rationalisme béhavioriste, de sentimentalisme baba et de spontanéisme soixante-huitard. Cette idéologie imprègne l'école tout entière. Elle fonde les approches pédagogiques, méthodologiques et docimologiques. Elle dicte les choix en ce qui concerne les types de méthodes et de manuels. Elle impose le système des cycles. Elle pousse à l'unification des filières et de la formation des enseignants. Elle impose les préjugés en faveur des études longues. Elle annonce l'école obligatoire jusqu'à dix-huit ans et la scolarisation de l'apprentissage. Elle imprègne les relations entre les maîtres, les élèves, les parents, les directeurs et les autorités politiques.

Si l'on ne remet pas cette idéologie en question, ainsi que l'influence de ses gourous – nous pensons notamment à Philippe Mérieu et à Philippe Perrenoud, pour qui EVM n'était

autres cantons pourquoi il convient de revoir les dispositions de PECARO et autres grands machins supracantonaux.

D.

## SOMMAIRE

### David Lauffer, Antarctique 2

Dans son deuxième roman, le jeune auteur jette Lausanne dans une période glaciaire qui déstructure la vie sociale et les certitudes.

### Un grand texte mal compris 3

«La raison et la foi»: une leçon magistrale de Benoît XVI dont les médias ont ignoré le thème principal.

### Le référendum des communes n'est pas un référendum populaire facilité 4

Hors du centralisme démocratique, le référendum des communes permettra aux petites communes de faire aussi entendre leurs voix.

## Antarctique

## ou quand David Lauffer jette un froid sur Lausanne

Il fut un temps où l'on parlait avec innocence de la pluie et du beau temps. Aujourd'hui, ces choses sont devenues autrement plus sérieuses et, de canicules en inondations, les dérèglements climatiques remplissent les gazettes et inquiètent la population. David Lauffer s'est saisi habilement de cette problématique pour créer le cadre de son deuxième roman «Antarctique», publié ce printemps aux Editions L'Age d'Homme.

Tout commence avec un improbable flocon de neige qui tombe devant les yeux d'un jeune banquier lausannois par un morne dimanche d'automne sur la Place St-François. Confirmant ses pires pressentiments, les éléments ne tardent pas à se déchaîner. En quelques heures, la température tombe au-dessous de -40 °C alors que plusieurs mètres de neige recouvrent Lausanne et le reste du canton. Chacun se retrouve prisonnier chez soi, le pays s'arrête... Les premiers jours se passent à attendre mais rien ne vient. Le froid s'installe durablement. Les provisions permettent de tenir quelque temps mais finissent par s'épuiser. Les téléphones, qui fonctionnaient encore sporadiquement, se taisent. Le patron, bloqué dans sa banque au milieu des ordinateurs, ne donne bientôt plus signe de vie. La radio a définitivement cessé d'émettre après que les journalistes, coincés dans leurs studios de La Sallaz, se furent littéralement entre-dévorés. Tout ce qui liait les gens entre eux se défait: les parents, les collègues, la petite amie sont devenus inatteignables, isolés par un froid mortel. Les voisins de l'immeuble, calfeutrés chez eux dans le gel et la pénurie, deviennent fous et s'autodétruisent. Un ultime sur-

saut d'humanité incite le narrateur à partager une précieuse bouteille de Maggi avec un voisin affamé mais cet acte de charité ne le sort pas de l'abatement cynique dans lequel les mois de réclusion l'ont plongé. N'y pouvant plus, il finit par tenter une périlleuse sortie malgré la température polaire. Parvenu péniblement jusqu'à la Palud ensevelie sous la glace, il se soulage sur la fameuse horloge et ses petits personnages colorés, débloquent brièvement le mécanisme figé par le gel. Ce geste irrévérencieux lui est fatal et tandis que l'engourdissement le gagne, celui qui fut jadis un jeune homme insouciant rêve d'un incendie rédempteur qui consumerait Lausanne, ouvrant la voie à un monde nouveau, enfin délivré du froid et des ténébres.

Cette fin incongrue résume bien le nihilisme dont est empreint le roman. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, «Antarctique» n'est pas un thriller écologique évoquant les conséquences apocalyptiques de la pollution et des atteintes à l'environnement. L'intention du récit est ailleurs. En imaginant la glaciation subite de la paisible ville de Lausanne, David Lauffer se livre à une critique en règle de l'ordre social helvétique. Reclus dans son appartement, le jeune banquier lausannois, jusqu'alors privilégié et hédoniste, a largement le temps de ressasser ses souvenirs et les valeurs qui lui ont été transmises dans son enfance. Rien ne subsiste de ses réflexions caustiques et désespérées, ni la famille, ni l'Eglise, ni l'armée, ni l'histoire suisse. «Sur l'histoire de la Suisse, on m'avait raconté à l'école une quantité de bobards tout à fait remarquable. Le

gros manuel d'histoire suisse intitulé «de 1789 à nos jours» en était une mine inépuisable. Il était relié normalement, jusqu'à ce que son auteur devienne président de la Confédération. La maison d'édition crut bon alors d'offrir à l'ouvrage une nouvelle reliure imitant le cuir, et imprimé d'or.»

Le roman regorge de tels passages à la fois drôles et cyniques. Dans le style emprunté à l'Ancien Testament et déjà utilisé par Jacques Chessex dans le «Deutéronome du Cochon» (Portrait des Vaudois), l'auteur décrit ainsi la catastrophe qui s'abat sur les Vaudois:

1 *En ce temps-là un terrible châtiement tomba sur les habitants de Lausanne, dans la contrée de Vaud en Suisse, car ils adoraient de nouveaux dieux: 2 Voilà que les saisons s'étaient inversées et que les hommes vivaient dans la stupeur et dans la crainte. 3 Or le Seigneur apparut en songe à son serviteur et il lui dit: 4 «Mon fidèle serviteur, rends-toi dans la ville de Lausanne, dans la contrée de Vaud en Suisse et parle à mon peuple qui a perdu la foi. 5 Dis-lui que je suis rentré dans une grande colère et que mon châtiement les a frappés. 6 Mais qu'ils se convertissent et abjurent leurs faux dieux et mon châtiement se retirera de leur nation.» 7 Alors le serviteur bénit le nom du Seigneur et se rendit sans tarder à Lausanne. 8 Là, il se mit à parler aux hommes en ces termes: «Mes frères, écoutez-moi. 9 Le Seigneur m'est apparu en songe cette nuit et voilà qu'il m'a annoncé une bonne nouvelle: 10 ce qui vous arrive n'est pas dû à une fatalité, mais au châtiement du Seigneur. Abolissez vos idoles!» 11 A ces mots, les Lausannois entrèrent dans une grande colère, et ceux*

du Jorat comme ceux des bords du lac lui dirent «Comment osez-tu? 12 Tu nous annonces un châtiement, ça va, ou bien?»

On retrouve avec une grande satisfaction la plume alerte et imaginative de David Lauffer. Son premier roman *Le monde à témoin* paru en 2002 avait transporté le lecteur dans un Moyen-Age mystique en quête de reliques miraculeuses. Le dépaysement est moindre avec *Antarctique* puisque, sous la banquise, c'est Lausanne, ses rues, ses habitants et ses habitudes qui reviennent sans cesse. Mais avec David Lauffer le froid ne conserve pas. Bien au contraire, il déstructure, délite, détruit autant les infrastructures que les certitudes de son personnage et, plus généralement, les fondement les mieux établis de la société. L'exercice ne manque pas d'intérêt: que ce soit du fait de la grippe aviaire, du réchauffement climatique ou du *peak oil*, on peut effectivement se demander comment réagirait une société hyper matérialiste, individualiste et sophistiquée si elle se trouvait brutalement confrontée à une situation extrême mettant en péril les bases mêmes de sa survie. Quelles fragilités cachées, quelles fêlures intérieures se révéleraient en pareilles circonstances? David Lauffer répond à cette question par une vision irrémédiablement pessimiste: l'origine de la glaciation qui s'abat sur Lausanne se trouve plus dans le cœur de l'homme que dans les gaz à effet de serre. On peut bien sûr le suivre dans cette voie. On peut aussi croire que le pire n'est pas forcément certain et continuer d'espérer.

VINCENT HORT

## Chostakovitch: cent ans déjà

qu'aux Etats-Unis, elle fut exécutée une soixantaine de fois lors de la saison 1942-1943. Les plus grands chefs du moment s'en emparèrent: Stokowski, Mitropoulos, Koussevitski, Bernstein, Monteux, etc.

Pourquoi la musique de Chostakovitch, trente ans après la mort de son auteur, est-elle si universellement plébiscitée dans les salles de concerts et les studios d'enregistrement? Parce qu'elle est proche de nous: elle est l'écho de toutes les tragédies collectives du siècle passé: révolutions, guerres, totalitarismes; mais elle exprime aussi avec un raffinement pudique, entre humour grinçant et pessimisme, les tragédies intimes de leur auteur. C'est un message profondément humain, livré dans un langage immédiatement accessible, quoique très personnel et instantanément identifiable.

Je voudrais persuader mes lecteurs de saisir l'occasion de cet anniversaire pour mesurer l'envergure du génie de Chostakovitch. Vous ferez deux achats, un DVD et un CD. Il vous suffira ensuite d'un week-end pluvieux pour devenir un amateur éclairé, irrémédiablement conquis. Le DVD, édité par la Deutsche Grammophon, offre les symphonies 6 & 9 par les Wiener Philharmoniker dirigés par Bernstein à la fin de sa vie. Vous aimez Tchaïkovski et Mahler? La *Sixième symphonie* vous comblera. Vous êtes plutôt tendance Haydn/Prokofiev? La *Neuvième* vous fera jubiler. Le DVD se distingue non seulement par la qualité de l'image, du son et, bien sûr de l'interprétation, mais encore par la présentation des œuvres due à Bern-

stein lui-même: le film avait été réalisé pour la télévision et, dans son rôle de vulgarisateur, le chef américain se montre, comme à son ordinaire, un pédagogue éblouissant. Le CD est une parution récente, toujours chez Deutsche Grammophon: dans une interprétation énergique et juvénile, mais toute en finesse et en nuances, le Quatuor Hagen offre trois des plus justement célèbres – et des plus joués – quatuors du corpus: les numéros 3, 7 & 8.

## Une jeune organiste prometteuse

Née à Louvain en Belgique, Anne Chasseur a fait ses études musicales au conservatoire de Luxembourg, puis à celui de Lausanne. Elle est installée en terre vaudoise depuis 1997 et participe à la vie musicale de ce pays, puisque elle a été notamment organiste à la Basilique Notre-Dame de Lausanne et à Notre-Dame de Lavaux, à Cully. Malgré un marché du disque en crise, elle n'a pas craint d'enregistrer un premier CD indépendamment de toute maison de disques. Disons-le d'emblée, c'est une belle réussite. On appréciera en premier lieu les sonorités vives et fruitées de l'instrument choisi, celui de l'église du Chant d'Oiseau, Notre-Dame des Grâces, à Bruxelles, surnommé également «Orgue du Diable» à cause de sa puissance. Ensuite, le programme, d'un éclectisme de bon aloi, nous fait entendre (si l'on excepte Bach, Vivaldi et Scarlatti) des œuvres peu connues de Haydn (*Trois pièces pour un orgue mé-*

Certains de mes amis ont d'étranges critères pour juger de la valeur d'une pièce musicale. Un de ces critères est que le compositeur soit mort. Hélas, quant à Chostakovitch, cette condition est remplie depuis trop longtemps déjà. Ensuite, il s'agirait que les mélodies puissent être sifflées sous la douche. Là encore, pas d'obstacle à signaler pour l'introduction de Chostakovitch dans l'univers merveilleux des savonnettes, des peignoirs et des limes à ongles.

J.-B. ROCHAT

*cannique*), Schumann (*Quatre esquisses op.58*) et Marcel Dupré (*Variations sur un Noël*). Un disque original et goûteux dont on souhaite qu'il soit suivi d'autres du même niveau!

[Disque en vente à la FNAC de Lausanne. Voir également le site de l'interprète [www.annechasseur.ch](http://www.annechasseur.ch)]

F. MONNIER

## LA NATION

Rédacteur responsable:

Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:

Place Grand-Saint-Jean 1

Case postale 6724, 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)

Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)

Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne

Devant les professeurs et étudiants de l'Université de Ratisbonne, Benoît XVI a tenu le 12 septembre un discours intitulé: «La responsabilité commune du bon usage de la raison». Son but: traiter le problème de la relation entre la raison et la foi. Pour ce faire, il prend un point de départ dans une déclaration de l'empereur de Byzance Manuel II Paléologue. Dans une controverse sur la foi chrétienne et l'Islam menée avec un érudit persan musulman en 1391, l'empereur avance cette formule: «Ne pas agir selon la raison est contraire à la nature de Dieu».

Cette affirmation, le pape va la développer tout au long de son discours. Il remarque qu'elle ne peut être conçue qu'au sein de la synthèse opérée dès les origines de l'Eglise entre la pensée hellénique et l'Evangile. Synthèse qui s'est approfondie chez les Pères de l'Eglise, St-Augustin et la pensée médiévale jusqu'à St-Thomas. Citons: «[...] la foi de l'Eglise s'en est toujours tenue à la conviction qu'entre Dieu et nous, entre son Esprit créateur éternel et notre raison, créée existe une véritable analogie dans laquelle – comme le dit le Concile de Latran en 1215 – les dissemblances sont certes plus grandes que les ressemblances, mais pas au point d'abolir l'analogie et son langage [...]».

Or, cette synthèse a commencé à se dégrader dès la fin du Moyen Age avec Dims Scot, puis dans une certaine mesure les Réformateurs («L'écriture seule»), mais surtout la philosophie de Kant. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, cette dissociation de la raison et de la foi se poursuit à travers la théologie libérale d'Harnack et de ses nombreux émules. On prétend, grâce à l'explication historique-critique de la Bible, retrouver le vrai homme Jésus et son message simple, moral et humanitaire sans relation avec la foi de l'Eglise. A cela s'ajoute l'apparition de la notion moderne de raison telle que la conçoit la science d'inspiration cartésienne et empiriste. Cette méthode «exclut le problème de Dieu en le faisant apparaître

comme un problème ascientifique ou préscientifique». Mais ce faisant elle ignore les interrogations bien réelles sur l'origine et la fin de l'humanité et du monde, questions posées par la philosophie et la théologie.

Benoît XVI dénonce en outre une attaque plus récente: il faudrait, dit-on, purger la foi de l'apport de la pensée grecque, ce qui permettrait de faire pénétrer le message du Nouveau Testament dans de nouvelles cultures différentes de notre culture européenne. C'est oublier que «les décisions de fond qui, justement, regardent le rapport de la foi avec la recherche de la raison humaine, ces décisions de fond font partie de la foi elle-même et en sont les développements, conformes à sa nature».

En conclusion, Benoît XVI n'a pas l'intention de revenir au XIII<sup>e</sup> siècle et de rejeter les apports positifs et même admirables du progrès scientifique engendré par la pensée moderne. Mais si le vrai scientifique doit obéir à sa méthode de recherche pour découvrir la vérité dans son domaine, il doit aussi dépasser les limitations d'une raison qui n'admettrait que ce qui est vérifié par l'expérience. «[...] L'Occident est depuis longtemps menacé par l'averstion contre les interrogations fondamentales de sa raison et il ne peut qu'en subir un grand dommage. Le courage de s'ouvrir à l'amplitude de la raison et non le refus de sa grandeur; tel est le programme par lequel une théologie engagée dans la réflexion sur la foi biblique entrera dans le débat du temps présent. Ne pas agir selon la raison ... est contraire à la nature de Dieu a déclaré Manuel II à son interlocuteur persan [...]».

La Nation a tenu à souligner l'importance de ce document pontifical. Notre résumé bien incomplet incitera, nous l'espérons, nos lecteurs à lire ce texte. Ils seront frappés par le ton irrénuic, débarrassé du jargon dont les spécialistes truffent souvent les discours universitaires, ce qui les rend incompréhensibles pour les non-initiés. Surtout,

## Un camp scout exceptionnel

La Brigade de Sauvabelin, groupe scout lausannois fondé en 1912, vient de vivre un camp exceptionnel. Tous les dix ans, les éclaireurs et les éclaireuses de la Brigade sont réunis pour leur camp d'été. Ils étaient cette année 300 jeunes gens et jeunes filles! Les scouts ont d'abord marché en troupe pendant trois jours dans les Préalpes vaudoises ou l'Oberland bernois. Puis la Brigade s'est réunie à Château-d'Oex, pour marcher jusqu'à L'Etivaz, par le Col de Base (1857 m). Durant les dix derniers jours, les scouts ont vécu sous tente au Pas du Lein, au-dessus de Martigny.

Cette année, le thème du camp était celui des chercheurs d'or. Un village de l'Ouest, avec saloon, banque, bureau du télégraphe et prison, a été construit par les jeunes, puis démonté à la fin du camp. Malgré une météorologie capricieuse et un changement d'emplacement au dernier moment, tout s'est bien déroulé, grâce à une organisation exemplaire. Selon la tradition, la Brigade entière est arrivée le 23 août dernier en fin d'après-midi à Ouchy, par bateau à vapeur de la CGN, au son des clairons.

La Brigade de Sauvabelin présente un exemple réussi de mélange entre le respect des traditions (organisation hiérarchique – patrouilles, troupes, brigade –, couleurs des foulards et des drapeaux,

## Un grand texte mal compris

le pape ne demande pas de revenir sans autre au thomisme du XIII<sup>e</sup> siècle. Fidéle en cela à l'attitude de St-Thomas, il aborde les problèmes nouveaux posés par la modernité et la science et dégage des perspectives qui permettraient de parvenir à une nouvelle synthèse entre la raison et la foi. En lisant ce discours, nous ne pouvions nous empêcher de penser aux thomistes, aujourd'hui disparus, qui ont marqué notre mouvement, particulièrement M<sup>e</sup> Marcel Regamey et le pasteur Henry Chavannes. Combien ils se seraient réjouis à la lecture de ce texte! (Mais au lieu du conditionnel, n'est-ce pas le présent qui conviendrait?)

Alors pourquoi le ramdam médiatique et politique engendré par ce discours à travers le monde? Le problème posé serinement des rapports de la raison et de la foi mérite-t-il donc qu'on brûle le pape en effigie, qu'on détruise des églises, qu'on assassine une religieuse? Au début de son exposé, Benoît XVI a cité toute la déclaration de l'empereur byzantin lors de sa controverse sur l'Islam avec l'érudit persan. Comme il est normal dans un vrai dialogue, Manuel II portait une accusation – que le pape ne reprend pas à son compte – contre Mahomet qui aurait incité à imposer la foi par la violence et non par la raison. On est d'ailleurs en droit de supposer que le Persan aura à son tour attaqué le christianisme. Le fait est que les journalistes, puis les meneurs qui se sont ensuite chargés de soulever les foules, n'ont retenu qu'une partie de la

citation. Pas un mot dans beaucoup de médias du problème de la raison et de la foi, thème du discours pontifical. Cette question probablement ne les intéresse pas et ils n'en voient pas l'importance.

Il semble que la grande, la seule question qui titille les médias et nombre d'ecclésiastiques, est la suivante: le dialogue entre l'Eglise et l'Islam va-t-il se poursuivre? Or, à quelques exceptions près (cf. les déclarations de M. Tariq Ramadan qui entre en discussion sur le contenu du discours de Ratisbonne), on peut se demander si ce dialogue a vraiment commencé et s'il ne s'est pas borné jusqu'ici à quelques sourires et poignées de main. L'empereur et le Persan dialoguaient vraiment et «se retrainaient dans le cadre». Aujourd'hui on prône sans cesse le dialogue mais on le pratique bien peu, sinon avec ceux qui sont d'accord avec nous – qui a jamais proposé de dialoguer avec M. Blocher? Ce qu'on pratique par contre abondamment, c'est l'invective.

Les responsables chrétiens et surtout les catholiques, évêques et prêtres, ont le devoir de remettre les choses au point et de démontrer qu'on a créé une controverse artificielle. Certains, heureusement, ont commencé à ramener la discussion au vrai problème la raison et de la foi. Alors il sera possible de poursuivre la réflexion sur le discours magistral de Benoît XVI.

E. JOMINI

## Revue de presse

contre les lois sur l'asile et les étrangers, ce qui fut fait.

*[...] Mais l'ambiance s'est singulièrement dégradée quand le chef du groupe «A gauche toute», Jean-Michel Dolivo, a voulu que cette prise de position fasse l'objet d'un communiqué de presse et d'une annonce publicitaire. Demande refusée par de nombreux socialistes et Verts, abandonnés par une grande partie de la droite qui avait quitté la salle.*

*Tout au long de la soirée, la tension était palpable entre les représentants d'«A gauche toute» et les socialistes. «Même si à droite on boit du petit-lait, je n'ai jamais vu une ambiance aussi détestable depuis que je siège au Conseil communal, en 1989», constatait François Longchamp, libérale de Lausanne-Ensemble.*

*Cela n'a pas empêché le président du Conseil communal, l'UDC Jean-Luc Chollet, de mener les débats avec un calme remarqué et des pointes d'humour: «Ces tensions en début de législature semblent normales. C'est comme mes chats, ils veulent marquer leur territoire.»*

Nous constatons avec plaisir que le président Chollet a une vue réaliste de la démocratie parlementaire. Que les minets qui s'agitent pour «marquer leur territoire» n'oublient pas que le premier magistrat de la Ville, qui porte en effigie un gros matou sur sa cravate, l'a marqué depuis longtemps.

## Félicitations

Notre ami et collaborateur Jean-François Tosetti est grand-père: Noé Tosetti, fils de M. et M<sup>me</sup> Sylvain et Gräelle Tosetti, est venu au monde le 2 août dernier. Toutes nos félicitations.

Réd.

## Libéral conséquent

Sous le titre «Le réflexe cantonal n'a plus de sens en Valais», Le Temps du 6 septembre publie une interview «d'un oiseau rare sous les latitudes valaisannes: un libéral orthodoxe».

Il s'agit de M. Thomas Gspöner, ci-devant directeur de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie.

Nous retenons de ses propos: «[...] à Echec, pour n'avoir pas réussi à convaincre une majorité de la population et du monde politique de la nécessité pour le Valais d'une société ouverte et libérale, qui seule crée de la croissance et donc des richesses [...] Les structures cantonales sont trop lourdes et incompatibles avec la mobilité contemporaine des biens et des personnes, avec les systèmes de communications performants et bon marché [...] Le réflexe cantonal peut encore avoir un sens à Zurich ou à Genève, mais pas en Valais, où nous ne sommes pas assez nombreux avec seulement 270000 habitants. En Valais, le réflexe cantonal doit être laissé aux sociétés de gym ou aux cercles de tricot [...] Il y a des structures en place depuis la première constitution cantonale, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et auxquelles on n'a jamais osé toucher, comme les districts, les préfets [...]»

Conséquent, M. Gspöner quitte le Valais pour Zurich. Tant pis pour lui!

Ph. R.

## Les minets de la Palud

Ça chauffait au Conseil communal lausannois en ce début de législature, nous dit M. M.S.Prim («Cinq heures pour pas grand-chose», 24 heures du 14.09.2006). Un long débat s'est engagé pour entraîner le Conseil à prendre parti

ANTOINE ROCHAT

Si le cœur vous en dit, consultez les sites www.orlalo.ch ou www.sauvabelin.ch. Le téléjournal (TSR) et la radio romande ont même parlé de ce camp d'été.

## Le référendum des communes n'est pas un référendum populaire facilité

Le député communiste Jean-Paul Dudt, membre de la commission du Grand Conseil chargée de rapporter sur l'initiative *La Parole aux Communes!*, a déclaré à la presse: «Nous sommes contre une idée qui permettrait à moins de cent municipaux représentant moins de 2400 électeurs de lancer un référendum alors qu'il faut 12'000 citoyens pour un référendum populaire».

On sait que le «centralisme démocratique» cher aux communistes dénie toute forme d'autonomie aux communautés intermédiaires. Il serait même plus juste de dire qu'au nom de l'égalité, le communisme n'accepte aucune forme de communauté, ni intermédiaire, ni familiale, ni nationale. Le communiste conçoit le monde comme une somme d'individus, une masse emmenée vers l'avenir radieux par le Parti, avant-garde inspirée du prolétariat. Au communiste, acquis par principe à la suppression de toute forme de frontière, un renforcement des communes vaudoises apparaîtrait comme un recul de l'Histoire, laquelle traîne bien assez les bottes sans qu'il soit besoin d'en rajouter. Ce que le communiste veut, c'est que le Canton forme un seul arrondissement, la Suisse un seul canton, et le monde un seul Etat... communiste. Le refus de M. Dudt est fondé sur une idéologie qui a prouvé du-

rant trois générations sa sanglante inefficacité, mais il est cohérent, idéologiquement parlant.

Nous avons plus de peine à accepter que certains politiciens dits «bourgeois», censés conserver un minimum de relations avec la réalité, puissent reprendre l'argument de M. Dudt à leur compte. Il y a là de leur part un malentendu, plus ou moins volontaire, qui consiste à faire comme si le référendum des communes était un artifice institutionnel n'ayant d'autre raison d'être que de contourner l'exigence des 12'000 signatures du référendum populaire.

Or, la différence fondamentale entre les deux sortes de référendum interdit cette interprétation: pour le référendum populaire, l'unité de vote, l'«unité référendaire», si l'on ose dire, c'est le citoyen, alors que pour le référendum des communes c'est, comme son nom l'indique, la commune elle-même. C'est la commune, non comme regroupement d'un certain nombre de citoyens que la municipalité «représenterait», mais comme unité politique spécifique, autonome, pourvue de responsabilités propres, de tâches et de droits. C'est à cette entité politique, indépendamment du nombre de ses citoyens, et comme expression complémentaire de son autonomie, que l'initiative veut accorder le droit de demander, au côté de trente-huit

autres de ses semblables, qu'une loi ou un décret cantonal soit soumis au vote des Vaudois.

Ce système avantage les communes faiblement peuplées et crée une inégalité entre les citoyens? Remarquons d'abord que la démographie n'est pas le seul critère de l'importance d'une commune: l'étendue du territoire (Arzier-le-Muids, deux mille habitants, est plus vaste que Lausanne) joue aussi un rôle, comme la proximité des grands centres, le patrimoine mobilier et immobilier, ou la capacité contributive des habitants, sans même parler de l'une ou l'autre personnalité marquante capable de décupler l'influence d'une commune.

Mais on peut aussi inverser le raisonnement: pourqu'une commune pauvre, faiblement peuplée, périphérique et d'accès difficile ne jouirait-elle pas elle aussi d'un droit qui affirme, aux côtés d'autres communes plus avantagées, sa pleine réalité politique?

En réalité, si l'on met à part la capitale et les onze autres communes vaudoises de plus de 10'000 habitants<sup>2</sup>, les communes sont assez semblables quant à leurs intérêts et leurs soucis. Il n'est donc pas déraisonnable que le référendum des communes les place sur le même pied en leur donnant à chacune un droit d'égale valeur.

### Peut-on sourire quelque chose?

tient, certifie, proclame, atteste, etc, sans oublier bien sûr l'inévitable «mar-tèle»), éventuellement d'un pronominal.

Mais un jour, vers la fin du millénaire précédent ou le début de l'actuel, il s'est trouvé un chroniqueur génial, bien qu'anonyme, pour lancer cette nouvelle mode qui désormais fait fureur, pain bénit pour les journalistes vivant jour et nuit sous pression et devant compacter le maximum d'informations dans un minimum d'espace: couronner la citation non plus du verbe transitif banal, dans une fourchette allant à peu près de la proclamation à l'aveu, mais

de tout verbe, fût-il intransitif ou pronominal, décrivant le caractère, la mentalité, l'état d'esprit et d'âme, l'idéologie de l'auteur de la citation. Saisissant raccourci!

Parmi les exemples sans nombre, on peut citer: «...» *s'énervé le conseiller fédéral*; «...» *se réjouit le CRO de la grande multinationale*; «...» *se désolé l'entraîneur de l'équipe de France*, et ainsi de suite. Récemment, dans un article décrivant le pathétique départ à la retraite du grand tennismen André Agassi, pleurant à l'issue de son dernier match: «*Le tableau montre que j'ai*

C'est vrai que le système proposé est plus intéressant pour les petites communes que pour les grandes. Mais les grandes ont quant à elles, de par leur poids démographique, d'autres moyens de faire valoir leurs intérêts et leurs soucis. Lausanne, dont le syndic a beau jeu de prendre de haut les problèmes des petites communes, peut à elle seule récolter suffisamment de voix pour déposer un référendum populaire.

La question n'est donc pas de savoir si une municipalité représente peu ou beaucoup de citoyens, mais si les intérêts matériels et politiques dont elle a la responsabilité lui donnent un droit propre d'en appeler au peuple quand ces intérêts sont menacés par une loi ou une décision cantonale.

L'argument du «référendum demandé par moins de cent personnes» est un sophisme qui ne trompe que ceux qui désirent être trompés. Ceux qui y recourent, faute de mieux, manifestent la faiblesse de leur position.

D.  
1 24 heures du 14 août, p. 17.

2 Outre Lausanne, Ecublens, Gland, Montreux, Morges, Nyon, Prilly, Pully, Renens, La Tour-de-Peilz, Vevey, Yverdon-les-Bains. Ces douze villes forment un groupe spécifique dans l'organigramme de l'Union des communes vaudoises.

*perdu, mais il ne montre pas ce que je ressens» s'est écroulé Agassi.*

Dans le même genre, nous pourrions lire: «Malgré tous nos efforts et nos mesures drastiques d'économie, nous ne parvenons pas à sortir des chiffres rouges», déprime le ministre des finances; ou bien: «C'est égal, j'ai eu une belle vie» se meurt Gaston; ou bien: «J'en ai marre de vivre, c'est tout» se suicide Alfred.

Grande question: est-ce encore du français, douté-je?

A. BONNARD

### Mobilité douce

A l'occasion de l'opération «En ville sans ma voiture», qui consistait à permettre aux automobilistes du Canton de se déplacer en transports publics sans bourse délier, le député Frédéric Haenni, dans 24 heures du 20 septembre, écrit notamment:

*Le conseiller d'Etat écologiste François Marthaler tente au travers de cette «action transports publics» de*

#### † Henry Muller

Notre ami Henry Muller vient de nous quitter. Il avait été de 1966 à 1985 le directeur de l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers, largement connue sous son sigle UVACIM. Celle-ci, dont Alfred Pi-guet avait autrefois assuré la constitution, devait fusionner en 1996 avec les Groupements patronaux vaudois. Nous nous souvenons de la personnalité souriante d'Henry Muller, de sa capacité d'entretenir des contacts harmonieux avec tous les acteurs de l'économie vaudoise en faisant valoir un jugement serein en toute occasion. Il nous était proche dans sa conception du bien commun, et à ce titre en particulier nous rendons hommage à sa mémoire.

D. L.

## Le Coin du Ronchon

### L'honneur perdu de la TSR

La malhonnêteté intellectuelle est un droit de l'homme. C'est ce qu'on a appris il y a quelques jours, lorsque la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a donné raison au journaliste de la TSR Daniel Monnat, auteur du tristement célèbre «documentaire» intitulé «L'honneur perdu de la Suisse», chef d'œuvre de partialité et de manipulation des faits, qui avait été condamné comme tel par l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio et télévision (AIEP), puis par le Tribunal fédéral.

Les juges de Strasbourg, payés pour faire sentir à chaque Etat prétendument souverain à quel point il ne l'est plus, ont été trop heureux de prendre le contre-pied des verdicts helvétiques. D'ailleurs, lorsque l'on parle des «droits de l'homme», on sait bien que ce dernier terme désigne plus volontiers un journaliste militant de gauche qu'un télé-spectateur lambda, lequel n'a que deux droits: payer sa redevance et se faire.

Il va sans dire le journaliste en question – qui continue aujourd'hui son travail de désinformation en animant une émission dominicale très orientée – a

aussitôt rameuté tous ses petits copains pour donner un maximum d'écho à l'affaire. Son avocat, Me Charles Poncet, a aussi profité de cette nouvelle occasion de s'épancher dans les médias; il a notamment affirmé que «la Suisse est un pays médiocre en matière de liberté d'expression» – ce qui est hélas vrai – et que «si vous avez une opinion qui dérange (...), le système s'emploie à vous fermer votre gueule!» – ce qui est aussi vrai, malheureusement. On s'étonne seulement à l'idée que la principale victime de cette censure puisse être l'intelligentsia médiatique qui contrôle la totalité des chaînes de radio et de télévision publiques, en même temps que l'écrasante majorité de la presse écrite.

Chacun se réjouira tout de même d'apprendre que, grâce à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, il pourra désormais affirmer tout ce qu'il veut au sujet de la Deuxième Guerre mondiale, sans même avoir à se soucier d'objectivité ou de vérité, puisque les juges de Strasbourg défendront sa liberté d'expression.

LE RONCHON

Ph. R.